ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

frais pharmaceutiques

Question écrite n° 80777

Texte de la question

M. Michel Lezeau interroge Mme la ministre de la santé et des sports sur les conséquences financières pour les comptes de la sécurité sociale de la présentation des médicaments. De nombreux médicaments sont accompagnés de coffrets de présentation, de présentoirs, de livrets..., qui ont pour effet premier d'accroître le coût des prescriptions sur les comptes de la sécurité sociale. Au-delà des consignes d'utilisation, il semble que certains laboratoires ajoutent aux comprimés proprement dits des éléments qui peuvent être qualifiés de gadgets ou de fantaisie, simplement destinés à améliorer la présentation des médicaments concernés. Le Gouvernement s'est engagé dans une ambitieuse politique de redressement des comptes de la sécurité sociale, et des détails de la sorte choquent à raison certains usagers. Au vu de ces éléments, il souhaite connaître sa position à ce sujet et savoir quelles mesures elle envisage de mettre en oeuvre pour réduire les frais superflus liés à la présentation de certains médicaments.

Données clés

Auteur : M. Michel Lezeau
Circonscription : Indre-et-Loire (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 80777
Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations
Ministère interrogé : Santé et sports
Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 15 juin 2010, page 6544
Question retirée le : 21 décembre 2010 (Fin de mandat)